## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

#### **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 juillet 2020

### **Rapport n° 20-03-32**

### ASSOCIATION SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINT-LEU-LA-FORET : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE

L'association Syndicat d'Initiative de Saint-Leu-la-Forêt est affiliée à l'Union Départementale du Val d'Oise et à la Fédération Régionale d'Ile de France, et par là même, à la Fédération Nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative (FNOTSI). Son action s'étend sur le territoire de la commune de Saint-Leu-la-Forêt.

Conformément à ses statuts, cette association a pour but d'étudier et de réaliser les mesures tendant à accroître l'activité touristique. Elle assume les missions d'accueil et d'information des touristes ainsi que la promotion touristique et l'animation de la commune. Elle contribue également à assurer la coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

La commune est représentée au sein de cette association par un membre.

Je vous propose donc de désigner ...... en qualité de représentant de la commune au sein de l'association Syndicat d'Initiative de Saint-Leu-la-Forêt.

Je vous propose d'adopter la délibération jointe.

Le Maire

# REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAL D'OISE COMMUNE DE SAINT-LEU-LA-FORET

### **CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 juillet 2020

Délibération n° 20-03-32

### ASSOCIATION SYNDICAT D'INITIATIVE DE SAINT-LEU-LA-FORET : DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE

Le conseil municipal

Vu la code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'association Syndicat d'Initiative de Saint-Leu-la-Forêt, notamment ses articles 4, 6 et 12,

Vu le rapport présenté, ci-annexé,

Après en avoir délibéré

Décide

<u>Article unique</u>: de procéder à la désignation du représentant de la commune au sein de l'association Syndicat d'Initiative de Saint-Leu-la-Forêt.

Λ été élu	( 0	) nar	VOIV	•
A CIC CIU	( )	) pai		•

Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture du Val d'Oise au titre du contrôle de la légalité le qu'elle a été notifiée aux intéressés le et qu'elle a été publié le

Le Maire

Le Maire